

MEOPA : CONDITIONS D'OBTENTION DE L'AIDE

Nature de l'aide

Aide financière annuelle, sur une durée de 3 ans. Non reconductible.

Le nombre de dossiers retenus est limité à un seuil, revu chaque année par l'URPS. Les dossiers n'ayant pu être examinés seront traités en priorité l'année suivante.

Conditions d'obtention

- Utiliser le MEOPA pour un minimum annuel de 5 patients en situation de handicap psychique/ cognitif ou physique et psychique/ cognitif.
- Dossier de demande à adresser au : Centre d'Affaires Auvergne - URPS des Chirurgiens-Dentistes ARA - 15. Rue du Pré la Reine – 63100 Clermont-Ferrand.
- Dossier de suivi d'utilisation annuelle à adresser à l'URPS CD ARA : factures annuelles bouteilles jointes au questionnaire de suivi
- Montant alloué par équipement :

Utilisation sans ACUTRON : 1 200 euros /an

Utilisation avec ACUTRON : 1 500 euros /an

Attention : ces montants sont fiscalisables

Justificatifs à fournir lors de la demande :

- Attestation datant de moins de un mois, de l'Ordre Départemental de votre lieu d'exercice, de reconnaissance d'aptitude à l'utilisation du MEOPA¹.
- Certificat d'engagement rempli et signé
- Copie de la facture acquittée de location de bouteille
- RIB Professionnel

(Les dossiers seront examinés lors des sessions de Bureau ou d'Assemblée de l'URPS)

¹ **Rappel** : L'habilitation a une durée de validité de 5 ans

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'UTILISATION DU MEOPA

(Remplir un dossier par praticien utilisateur)

NOM et Prénom :

N° inscriptionOrdre Départemental de

Adresse :

Tél :

Mail :

Raison Sociale :

(SEL, SCM, EURL, SCP, SELARL, autres précisez.....)

- Année d'obtention certification MEOPA : *(joindre justificatif)*
- Utilisation système ACUTRON : **Oui** **Non**
(entourez la réponse)

Date

Signature et cachet

FICHE DE SUIVI D'UTILISATION MEOPA

(A remplir obligatoirement, chaque année, par le praticien utilisateur)

NOM et Prénom :

Lieu d'exercice :

.....

Téléphone :

Mail :

N° inscription CDO : de :

UTILISATION DU SYSTEME POUR LES PATIENTS SOUFFRANT D'UN HANDICAP PSYCHIQUE/ COGNITIF OU PHYSIQUE ET PSYCHIQUE/COGNITIF:

(Cochez les cases concernées)

- **Pouvez-vous préciser le nombre de patient(s), annuel, traité(s) souffrant ?**

- D'un handicap psychique/cognitif

- D'un handicap physique et psychique/cognitif

- **Pour quel(s) type(s) de soins utilisez-vous le MEOPA ?**

Soins conservateurs : Chirurgie : Autre (précisez) :

- **Regroupement des rendez-vous MEOPA :**

Oui* Non

*Si oui, pouvez-vous préciser la durée globale des prises en charge sous MEOPA ?

30 min 1H 2H Autre (précisez) :

- **Fréquence d'utilisation :**

Journalière Hebdomadaire Mensuelle Trimestrielle

Autres (précisez) :

- **Pouvez-vous nous préciser ?**

o La durée totale du rendez-vous, par patient, sous MEOPA :

.....

o La durée, approximative, nécessaire à la réalisation de l'acte technique :

.....



Union Régionale des Professionnels de Santé CD Auvergne Rhône-Alpes

- **Commentaires** (type(s) d'acte(s) le plus souvent réalisé(s), difficulté(s) rencontrée(s) etc.) :

.....
.....
.....

Date

Signature et cachet du cabinet

L'URPS CD Auvergne Rhône-Alpes vous remercie pour votre implication.

URPS CD Auvergne – Rhône Alpes

Siège : 21, quai Antoine Riboud - 69002 Lyon - Confluence

Antenne Auvergne : Centre d'Affaires Auvergne - 15, rue du Pré la Reine – 63100 Clermont Ferrand

Contact– Florence Therond: 06.47.43.70.21 - urpschir.dent@gmail.com

Certificat d'engagement à l'utilisation du MEOPA

Je soussigné(e) Dr

- Certifie, lors de la présente demande d'aide à l'URPS CD ARA utiliser d'un système MEOPA pour la prise en charge de patients présentant un handicap psychique/cognitif ou physique et psychique/cognitif,
- M'engage à prendre en charge, chaque année, **au moins 5 patients** sous MEOPA dans les conditions d'attribution de l'aide à l'utilisation au MEOPA proposée par l'URPS CD ARA.
- M'engage à retourner, chaque année durant toute la durée de l'aide, à l'URPS-CD ARA une fiche de suivi annuelle ainsi que l'ensemble des factures des bouteilles.
- M'engage à transmettre à l'URPS CD ARA la copie du renouvellement de l'attestation, délivrée par l'Ordre National, pour l'utilisation du MEOPA, s'il y a lieu (*rappel : durée de validité de 5 ans*)
- Certifie sur l'honneur qu'aucune instance pouvant donner lieu à condamnation ou sanction susceptible d'avoir des conséquences sur mon inscription au tableau de l'Ordre n'est en cours à mon encontre.

Date

Signature et cachet du cabinet